Un terroriste abattu à Aïn Defla, un autre se rend à Tamanrasset

Page 5

AMICAL :
ALGÉRIE - CAP VERT
Un tremplin avant le Portugal
Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6098 - JEUDI 31 MAI 2018
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



FIN DES ÉPREUVES DU BEM

SOULAGEMENT ET ATTENTES



Un long soupir de soulagement est poussé par les candidats au brevet d'enseignement moyen. Les épreuves du BEM 2018 ont pris fin hier avec leur lot quotidien de stress, de trac et d'appréhension des questions. Place désormais à l'attente et à l'angoisse, la proclamation des résultats étant prévue le 18 juin prochain.
Page 2

DES TÉMOINS RACONTENT LA SUPERCHERIE DES «CASQUES BLANCS»

DOUMA OU L'ARNAQUE CHIMIQUE


Pages 6 & 7

FARAOUN À ANNABA ET EL-TARF

CAP SUR LA TECHNOLOGIE FTTH


Page 4

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

CES TEXTES RÉGLEMENTAIRES PRÊTS DANS DEUX ANS

La loi sanitaire adoptée par le Conseil de la nation



LA NOUVELLE loi sanitaire a été votée majoritairement par les membres du Conseil de la nation : 121 voix, contre deux voix exprimées par le Front des forces socialistes (FFS).
Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, qui a considéré que cette nouvelle loi est une victoire pour le système sanitaire en Algérie, a affirmé que la promulgation de ses textes réglementaires se fera dans un délai de deux ans, et son entrée en vigueur sera dans un nouveau cadre organisationnel moderne. Le ministre a assuré que l'avenir du système sanitaire en Algérie est parmi les priorités de l'Etat avec l'engagement de prendre en considération les changements démographique, social et économique du pays. Il a rappelé que la nouvelle loi consacre la garantie des soins en se basant essentiellement sur le secteur public, sans négliger le secteur privé qui contribuera, dans un cadre cohérent et complémentaire, à assurer des prestations de santé publiques. Parmi les principaux objectifs de cette nouvelle loi, le ministre a souligné la suppression des inégalités en matière d'accès aux soins entre les populations enclavées et les grandes villes, et la hiérarchisation des soins en rendant au médecin généraliste la place qui lui revient dans le système de la santé en tant que médecin référent. Dans ses précédentes intervention le ministre avait insisté sur le maintien du service civil pour lutter contre les déserts médicaux, en assurant que l'Etat mettra les moyens à la disposition des médecins résidents pour leur permettre d'accomplir leur mission dans de bonnes conditions. Il a également reconnu que la loi de1985 sur la santé a montré ses limites, est devenue un véritable obstacle qui empêche le système de réaliser les objectifs du changement escompté. Il avait relevé que le développement socio-économique et culturel du pays et les stratégies et les politiques de la santé publique, adoptées dans la nouvelle loi accordent la priorité à la prévention, au développement des structures et équipements sanitaires, à la formation de la ressource humaine et à la garantie des médicaments. A l'issue de l'adoption de la loi sanitaire, le comité de la santé a émis plusieurs recommandation dont la modernisation des unités de soins dans les hôpitaux publics, la formation de qualité des médecins, la promotion de la médecine préventive, la formation des paramédicaux afin de combler le déficit des structure publiques, l'encouragement de la recherche scientifique et de l'industrie pharmaceutique locale.

Zineb M.

TROISIÈME ET DERNIER JOUR DES ÉPREUVES DU BEM

Avis différents sur les sujets de sciences de la nature et de français

Un long soupir de soulagement est poussé par les candidats à l'examen du brevet d'enseignement moyen. Les épreuves du BEM 2018 ont pris fin hier avec leur lot quotidien de stress, de trac et d'appréhension des questions.



Place désormais à l'attente et à l'angoisse, la proclamation des résultats étant prévue le 18 juin prochain. Hier, troisième et dernier jour de l'examen, les 599 846 candidats ont composé dans deux matières importantes et tant appréhendées, à savoir les sciences de la nature et de la vie et la langue française. Comme d'habitude les avis différent d'un candidat à l'autre. Le même scénario s'est répété tous les jours et à chaque épreuve. L'appréciation des candidats se lit sur les visages. C'est le cas de ce groupe d'élèves rencontrés devant le centre d'examen du lycée El Idrissi au 1er-Mai. Certains soutiennent avec un large sourire que les sujets de français et des sciences étaient très abordables, d'autres affirment le contraire, notamment pour l'épreuve de sciences. «Pour moi, l'épreuve de sciences était plus difficile que les maths. Heureusement que je pourrai compenser avec d'autres matières », soutient un candidat. Selon certains enseignants, «l'appréciation des élèves reste relative car elle dépend des capacités de chacun. Le bon candidat en maths dira que le sujet est abordable ; celui qui n'aime pas la matière et a des difficultés vous dira le contraire. Ce qui est sûr, c'est que les questions portent sur des cours prodigués en classe». L'ambiance était plutôt joyeuse au sein des groupes de candidates. Selon leurs dires, les deux examens de la matinée étaient abordables. «Très faciles même», de l'avis de Naila et de sa copine qui n'ont aucun doute quant à décrocher l'examen. Après un début des plus faciles et prometteurs au 1er jour (épreuves d'arabe, éducation islamique, civique et physique), les collégiens étaient satisfaits aussi au 2e jour par l'épreuve de maths jugée abordable, puis celle des sciences de la nature. L'aventure est finie pour les candidats au BEM. C'est au tour des candidats au bac qui passeront à l'épreuve le 20 juin prochain.

Lynda Louifi

DÉFICIT D'EFFICIENCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Bekkat diagnostique les dysfonctionnements

CONSIDÉRANT que l'Etat ne peut pas désengager sa responsabilité pour ce qui a trait à la bonne santé de ses citoyens, le président du Conseil de l'ordre des médecins, le docteur Bekkat Berkani, constate que si le système sanitaire national n'a pas été à la mesure des attentes c'est parce qu'il n'a pas su utiliser à bon escient les importants moyens financiers qui lui étaient consacrés.
Pour le Dr Bekkat Berkani, qui s'exprimait hier sur les ondes d'Alger Chaîne 3, les dysfonctionnements dans le système de santé sont liés aux praticiens, mais aussi aux moyens. Il rappelle, à ce titre, l'arrivée tardive de moyens modernes de diagnostics et de traitement, distribués de manière inégale et qui, de plus, ne sont pas rentabilisés faute de personnels spécialisés. Il relève, en outre, que des appareillages sont souvent en panne par manque de pièces de rechange en raison de la multiplicité des marques importées. Revenant au contenu de la loi, le président du Conseil national de l'ordre des médecins rappelle qu'elle définit un certain nombre de principes inaliénables parmi lesquels figurent le bon fonctionnement des grands hôpitaux publics et la hiérarchisation des soins prodigués aux patients. Il a toutefois montré son indignation face à la criminalisation de l'acte médical dans la nouvelle loi qu'il dit avoir dénoncé. «Ce n'est pas normal d'incriminer l'activité médicale », clame-t-il. Pour ce qui est des médicaments contre le cancer qui représentent près de 50% de la pharmacopée des hôpitaux publics, le Dr Bekkak note que les moyens financiers pour asseoir un système efficace de soins n'ont pas toujours suivi alors que, souligne-t-il, «la santé, si elle a un coût, n'a pas de prix». Soulignant que le bon état sanitaire d'un pays passe principalement par l'organisation d'un bon système de prévention, l'intervenant signale au passage que cet aspect a déjà été porté à l'attention des pouvoirs publics. « Nous avions espéré que soit créé un organe national de prévention de toutes les maladies », dit-il. En matière de prévention, il pointe du doigt en particulier les cancers les plus importants, comme ceux du sein et du poumon « qu'on peut prévenir», ajoutant qu'il revient moins cher de traiter une maladie à ses débuts que d'y consacrer de gros moyens pour la guérir. Sur les médecins résidents, qu'il qualifie de «l'avenir de la médecine spécialisée dans notre pays», l'intervenant souligne l'incompréhension entre les deux parties, à savoir les résidents et leur tutelle. Il indique à ce titre la nécessité de reprendre le dialogue qui doit être constructif et qui va être en parallèle avec la reprise des gardes, qui «s'est faite sous l'incitation du Conseil de l'ordre des médecins», précise-t-il.
S'agissant de la Journée mondiale sans tabac, célébrée aujourd'hui, l'invité de la rédaction estime que la situation est grave du fait des répercussions de sa consommation sur la santé. Pour lui, «une journée ne suffit pas» pour la sensibilisation. Il préconise une prise de mesures fermes de la part des pouvoirs publics et appelle à une sensibilisation tout au long de l'année, notamment au profit des jeunes.

Lilia Ait Akli

EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE SESSION DU COMITÉ CENTRAL

Ould Abbès fait le ménage au sein du BP

Le SG du FLN, Djamel Ould Abbès, a renouvelé hier le bureau politique du parti en nommant sept nouveaux membres et en éliminant ceux qui avaient été désignés par son prédécesseur Amar Saâdani.



L'ex-ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf, Abdelkader Ouali ex-ministre des Travaux publics, Mustapha Karim Rehiel, ex-ministre, directeur de cabinet de Sellal, Mohamed Bouabdallah, président de la commission de la santé à l'APN, Liamine Boudaoud, député, Nacer Latreche, mouhafedh de Batna, Boualem Bousmaha, député d'El Bayadh, Adam Kobi, sénateur de la wilaya de Ouargla et Leila Tayeb, membre du Sénat, Ahmed Guemama, député de Tamanrasset vont intégrer le BP.

Le chef de groupe parlementaire du FLN, Said Lakhdari et Mohamed Zoubiri, chef du groupe parlementaire au Sénat, devraient aussi intégrer le BP. Seuls trois membres actuels du BP ont été reconduits : Leila Tayeb, Daida Saïd et Ahmed Boumehdi. Le rééquilibrage de cette instance, qui compte en tout 19 membres selon les statuts du parti n'est pas sans lien avec la prochaine session du Comité central que Ould Abbès cherche à «verrouiller» pour s'épargner toute mauvaise surprise. La prochaine session du Comité central du FLN se tiendra en juin, a annoncé Djamel Ould Abbès, sans fixer de date précise.

Le chef du FLN a précisé que cette session sera consacrée à la présentation du document d'évaluation des réalisations du président Bouteflika avant son appel à briguer un cinquième mandat, comme le souhaite le SG du FLN.

Les adversaires de Ould Abbès au mouvement de redressement «ne croient pas» en la sincérité son appel pour la candidature à un cinquième mandat du président de la République : «A travers son appel, Ould Abbès pense à sa carrière pour se maintenir à la tête du parti et non pas au président de la République», estime à ce propos Hocine Khaldoun, membre du comité central du parti et ancien responsable de la communication. Pour lui, l'actuel patron du FLN pèche par un manque de sincérité dans sa démarche, en ce sens qu'»il utilise son appel à un 5e mandat présidentiel comme un subterfuge et une ruse pour éviter de rendre des comptes au comité central à propos des dérives dont il est accusé et de la mauvaise gestion du parti qui lui sont reprochées. Pour fuir ses responsabilités devant le comité central, auquel il doit des explications sur plusieurs questions et dossiers, comme la marginalisation des cadres, son mépris vis-à-vis de l'ensemble des instances du parti et des membres du bureau politique, Ould Abbès n'a rien trouvé de mieux que d'appeler à un cinquième mandat présidentiel», lance-t-il.

Dans le même temps, Khaldoun qualifie d'»alibi» la mise en place de la commission du FLN chargée de recenser les réalisations et le bilan du président Bouteflika : «Sur le plan de la forme, on voit l'allégeance d'Ould Abbès au président de la République mais sur le fond, c'est une position hypocrite de sa part pour rester encore et toujours à la tête du FLN», pense-t-il, tout en estimant que «le président de la République a de tout temps été un candidat du consensus et non pas un candidat du FLN». «Le président Bouteflika n'appartient pas qu'au FLN, c'est le Président de tous les Algériens», insiste-t-il encore à ce propos.

Hocine Khaldoun ne manque pas de revendiquer, à l'instar de plusieurs animateurs du mouvement dit de redressement, la tenue d'une session du comité central. « Nous revendiquons encore et toujours la tenue d'une session du comité central, maintes fois reportée par Ould Abbès, pour mettre sur la table l'ensemble des problèmes que vivent les militants du parti», dira-t-il, considérant que le parti «est pris actuellement en otage par Ould Abbès et nous refusons cet état de fait». Il poursuivra sa critique, dénonçant «énergiquement la prise en otage du FLN par Ould Abbès et ceux qui le soutiennent et qui ont vidé le parti de ses cadres les plus sincères. Nous souhaitons le retour du FLN à ses vrais militants, ceux qui sont jaloux de lui appartenir et ceux qui souhaitent le bâtir sur de bonnes bases», conclut-il.

Hocine Adryen

TIZI OUZOU

Le RND enseigne la gestion participative aux élus APC

AGISSANT dans le cadre d'une recommandation du secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia, les cadres et dirigeants du bureau RND de Tizi Ouzou ne cessent de sillonner depuis le début du ramadhan les communes de la wilaya.

L'objectif de ces sorties à raison de deux par jour, l'une pendant le jour et l'autre après le f'tour, est d'assurer un enseignement aux élus locaux sur la science de gestion des affaires publiques et la bonne manière de s'entretenir avec le citoyen, c'est-à-dire la gestion participative. Ces sorties sur le terrain sont dirigées par Belkacem Azouaou , désigné comme superviseur de l'opération, et Tayeb Mokadem, secrétaire général du bureau RND de Tizi Ouzou et député.

Ces deux responsables ont souligné au Jeune Indépendant que s'il est vrai que les premiers ciblés à travers cette campagne pédagogique menée sans relâche depuis le début du mois sacré du ramadhan sont nos propres élus, il n'en demeure pas moins cependant que nous en faisons aussi profiter ceux issus d'autres formations politiques». Nos deux interlocuteurs ont tenu à préciser que leurs contacts avec les élus ne dépassent guère l'aspect de la science pédagogique, « d'où l'intérêt accordé à nos rendez-vous «. Tayeb Mokadem a ajouté que leurs contacts concernent aussi les animateurs et responsables des comités de village.

De ces discussions, les cadres et dirigeants du bureau RND de Tizi Ouzou ont relevé que certaines communes traînent encore un déficit en matière de développement. Les doléances revenant avec récurrence portent notamment sur le besoin du logement et l'habitat rural ainsi que sur l'emploi et les infrastructures sportives et culturelles. Tayeb Mokadem et Belkacem Azouaou ainsi que leurs collaborateurs ont pu relever également, à travers ces sorties sur le terrain que certaines communes, souffrent surtout du statut juridique de leur territoire. C'est le cas de la commune d'Akarrou, dont le territoire est constitué presque à 90 % de forêts, et donc appartient aux services forestiers. Par conséquent, pour espérer faire implanter un projet de développement économique et social, il faudrait procéder à l'affectation d'une certaine superficie forestière à un autre secteur, industriel notamment.

Dans ce cas, le mécanisme devant rendre possible la faisabilité de l'initiative s'annonce difficile et longue, car une décision interministérielle et necessaire.

Celle-ci dépend obligatoirement d'une multitude d'études, lesquelles doivent toutes cautionner la faisabilité de l'affectation. Dans la commune d'Iboudrarène, c'est le relief géographique très accidenté qui ne favorise pas les projets de construction d'édifices dépassant une certaine dimension. Il est également à relever que nonobstant leur statut de communes boisées, Akarrou et Iboudrarène ne jouissent pas d'unités de Protection civile sur leur territoire. Pour un paradoxe, c'en est vraiment un. Le besoin d'infrastructures appartenant au corps de la Protection civile se fait donc sentir.

Par ailleurs, ces deux communes offrent de grandes opportunités en matière d'activités et de développement sylvicoles. Il va sans dire que l'activité relevant de l'écotourisme ne serait pas de trop. Bien au contraire c'est-là un créneau économique porteur pour peu que des professionnels s'y mêlent.

De notre bureau, Saïd Tissegouine



LA NOUVELLE INSTANCE PRÉSIDENTIELLE TIENT SA PREMIÈRE RÉUNION

Le FFS tient toujours à son consensus

LE FFS a réitéré hier son attachement à son projet de reconstruction d'un consensus national qui, à ses yeux, reste la solution face aux «problèmes multidimensionnels «, «difficultés touchant toutes les catégories de la population et toutes les régions du pays», et aux «différends économiques et sociaux». Dans un communiqué rendu public par l'instance présidentielle, le plus vieux parti de l'opposition salue l'évolution de la position de la classe politique d'une façon positive en prônant un dialogue inclusif et consensuel pour faire face aux difficultés grandissantes auxquelles est confronté le pays, rejoignant ainsi le projet de reconstruction d'un consensus national adopté par le FFS lors de son 5e congrès en mai 2013.

Le FFS rappelle que son projet a été engagé depuis 2014 par une série d'entretiens avec les partis politiques du pouvoir et de l'opposition, des personnalités politiques et des acteurs de la société civile, qui se poursuivent résolument avec des débats citoyens pour enrichir le projet et élargir les adhésions, encouragé en cela par les progrès réalisés depuis le lancement de cette initiative. Pour le parti, Hadj Djilani relève la convergence des analyses de nos partenaires, qui considèrent comme nous que le consensus est la solution. Le FFS dresse un tableau noir de la situation politique, sociale et économique du pays marquée par des problèmes multidimensionnels qui requièrent une approche globale, les questions politiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales étant interdépendantes, des difficultés touchant toutes les catégories de la population et toutes les régions du pays exigent la contribution aussi bien des partis politiques que des représentants de la société civile et des différends économiques et sociaux ont pour cause première l'orientation politique du système et de ce fait nécessitent une approche systémique pour leur règlement. Le FFS se déclare «en mesure» de partager avec les acteurs concernés, dans un cadre approprié et en temps utile, «les résultats de ses échanges», notamment les grands axes politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux pouvant constituer la base d'une plateforme de consensus national qui n'exclut pas, dans la mise en œuvre, la compétition entre les partis politiques : «L'Algérie est à un tournant de son développement historique. Avant ou après la prochaine élection présidentielle, seul le rassemblement des énergies que le projet de reconstruction d'un consensus national et populaire vise à promouvoir, permettra d'affronter victorieusement les enjeux et les défis de ce nouveau siècle» conclut l'IP son communiqué.

H. A.

ORGANISÉ PAR LA DGSN

Mobilis participe à l'Iftar collectif pour les usagers de la route

C'EST SOUS le slogan « Un mois de Ramadhan sans accidents» , que Mobilis s'est engagé auprès de la Direction Générale de la Sureté Nationale (DGSN), tout au long du mois de Ramadhan, à travers la mise en place de tentes spéciale « Iftar « , au niveau des principaux axes routiers du pays.
Cette remarquable opération, reflète les valeurs citoyennes que partagent Mobilis et la DGSN, tous deux, soucieux de la sécurité et du confort des usagers des réseaux autoroutiers à travers le territoire national.
Ainsi, des tentes Iftar ont été placées, pour offrir un repas complet aux automobilistes afin de préserver leur sécurité et lutter contre les accidents de la circulation causés au moment de la rupture du jeûne.
Mobilis entreprise citoyenne par excellence, engagée dans la société, consciente de l'intérêt accordé par la sureté nationale à la prévention routière, ne ménagera aucun effort pour réussir cette noble action et réduire l'hécatombe qui sévit sur nos routes.

OOREDOO LANCE LE DÉFI « HAYA STORE « SPÉCIAL RAMADHAN

Téléchargez, jouez à un max de jeux et remportez de superbes cadeaux !

OOREDOO, innovateur technologique, partage l'ambiance du Ramadhan avec ses clients et lance un concours sur son service « Haya Store « permettant de remporter de superbes cadeaux durant tout le mois sacré et les deux jours de l'Aïd El Fitr.
En effet, le service « Club Jeux « qui a évolué vers le service « Haya Store « , permet désormais aux clients Ooredoo de télécharger et de jouer à des jeux Premium exclusifs et qui sont payants sur Google Play, et ce en illimité et sans interruption publicitaire, pour seulement 100 DA par semaine, au lieu des 3 jeux par semaine proposés auparavant.
Ce défi consiste à récompenser les clients souscripteurs ayant téléchargé et joué à un max de jeux sur « Haya Store « durant tout le Ramadhan.
Ainsi, les trois premiers clients à s'abonner au service « Haya Store « durant le mois sacré et ayant téléchargé le plus grand nombre de jeux remporteront chaque semaine l'un des cadeaux suivants : Un Samsung Galaxy S8+, une recharge SUPER MAXY 3500, une recharge MAXY Hadra ou MAXY Internet 2000 au choix.
Pour profiter de cette promotion exceptionnelle et participer au concours « Haya Store» , il suffit au client d'accéder directement sur http://store.ooredoo.dz ou télécharger l'application Haya! Store sur Google Play depuis le lien : http://ore.do/hayastore.
Avec le service « Haya Store « et son concours inédit, Ooredoo offre à ses clients la possibilité de vivre leur passion durant ce Ramadhan.

CONSOMMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

L'ANCA fait le bilan de la première moitié du ramadhan

L'Association nationale des commerçant et artisans (ANCA) fait le bilan de la première quinzaine du mois de ramadhan en organisant une conférence presse consacrée aux estimations liées au prix des produits et aux taux de consommation.



De ce fait, Le président de l'association, Hadj Taher Boulenouar, a indiqué hier que plus de cinq millions de quintaux de fruits et légumes et 40 000 tonnes de viandes (rouge et blanche) ont été commercialisés pendant cette période. Sachant que la demande nationale atteint 10 millions de quintaux de fruits et légumes pour tout le mois de ramadhan.
Le président de l'ANCA a estimé que cette quantité est acceptable, car elle correspond à la demande et à l'offre nationale et aussi à la ration journalière nécessaire à chaque personne recommandée par la FAO (l'Organisation des Nation unies pour l'alimentation et l'agriculture). Ajoutant dans le même ordre d'idées que la demande nationale en termes de produits alimentaires a connu une augmentation oscillant entre 25 et 30% par rapport à un mois avant le ramadhan.
Le président de l'ANCA a relevé que l'Algérien dépense 60% de son salaire mensuel dans les produits alimentaires, alors qu'en temps normal il ne débourse que 42%, selon les statistiques de l'Office national des statistiques (ONS). A propos des prix des produits agricoles, l'intervenant a tenté d'expliquer les raisons pour lesquelles ils n'ont pas baissé, contrairement à ce qu'il a prévu au début du mois sacré. Les mauvaises conditions climatiques dans les régions approvisionnant les marchés de gros sont la raison principale de l'excessivité des coûts des fruits et légumes, car elles compliquent l'opération de cueillette de ce genre de produits, justifie le conférencier.
Néanmoins, il a fait remarquer qu'il y a une moyenne de diminution des prix minime estimée à 30 DA/kilo. Il a rebondi en précisant que la deuxième moitié du mois de jeûne connaîtra une baisse allant jusqu'à 15%, vu la diminution de la demande des fruits et légumes coïncidant avec la collecte abondante des produits agricoles de la saison estivale. Sur la question de l'efficacité du contrôle, Boulenouar a considéré que cette mesure ne contribue pas à la stabilité des prix qui dépendent de la stabilité de l'approvisionnement en termes de produits.
Il a rappelé, en outre, que le secteur commercial connaît un déficit en matière de marchés de proximité et qu'il est impératif d'en construire au moins 600 au niveau national. Recensant dans ce sens plus de 500 communes dépourvues de ces espaces, l'intervenant a signalé que le projet de mise en place de 30 marchés de gros, 800 de détail et 1000 de proximité, prévus dans le cadre du programme quinquennal (2010-2014), n'a pas encore atteint 20% de réalisation.
Il a annoncé, à ce propos, qu'il a été proposé au ministre du Commerce un compromis permettant aux commerçants de participer à la réalisation de ces espaces de proximité en collaboration avec les collectivités locales.
Par ailleurs, le président de l'ANCA a nuancé que la production nationale agricole fait face à un problème majeur, celui d'un manque drastique de serres et d'industrie de transformation agroalimentaire. Il a appelé, à ce titre, les autorités à encourager l'investissement dans ce domaine, en vue de combler ces lacunes enregistrées et qui ne cessent de hanter l'esprit des agriculteurs.

Aziza Mehdid

HOUDA-IMANE FARAOUN À ANNABA ET EL-TARF

La technologie FTTH arrive en force

HOUDA-IMANE Faraoun, ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, a procédé avant-hier, à la pose de la première pierre de réalisation d'une nouvelle plateforme au centre d'atterrissement maritime de Sidi Salem dans la wilaya d'Annaba.
Cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du nouveau projet MEDEX, qui permettra à l'Algérie de devenir un HUB continental et un Portail numérique au niveau africain en matière de TIC, et de renforcer sa position en tant que plaque tournante des secteurs des TIC, de l'économie et des finances numériques dans la région. Auparavant Madame Houda-Imane Faraoun a donné, dans la wilaya d'El-Tarf, le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une nouvelle liaison à fibres optiques reliant Annaba à El Tarf sur une distance de 119 km. Cette liaison, qui a coûté 235 millions de DA, permettra de sécuriser le Blackbone national dans la région, tout en augmentant la bande passante pour atteindre 520 Gbit/s.
La ministre a lancé aussi la technologie FTTH (Fiber to the home) dans les deux wilayas à partir d'El-Chatt (El-Tarf) et à Berrahal (Annaba). Cette technologie offre un débit internet très élevé avec une bande passante, à la demande, allant jusqu'à 100Mbs/s pour les résidants et 1Gb/s pour les professionnels. Dans le même sillage, elle a inauguré deux nouvelles agences commerciales d'Algérie Telecom aux chefs-lieux d'El-Tarf et d'Annaba, et un nouveau bureau de poste à El-Kala. Ainsi avec ces nouvelles infrastructures, le secteur de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique se trouve renforcé. Ces infrastructures contribueront dès maintenant au renforcement des réseaux postaux des wilayas d'Annaba et d'El-Tarf qui comptent respectivement 54 et 55 bureaux.
Ils permettront également d'améliorer davantage la densité postale qui avoisine la moyenne nationale avec un bureau de poste pour 11 966 habitants pour Annaba et 8 503 pour El-Tarf.
Enfin, la ministre a visité l'école primaire « Abbes Moussa « à Annaba et l'école « Zighout Youcef « à El-Chatt (El-Tarf) où elle a inauguré deux salles multimédia équipées d'ordinateurs et reliées à internet au profit des élèves.

D'Annaba, Nabil Chaoui

TAMANRASSET

GAÏD SALAH INSPECTE DES ÉTABLISSEMENTS DE LA 6e RÉGION MILITAIRE

Le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a inspecté hier à Tamanrasset, quelques unités et autres établissements de la 6e Région Militaire.



Au quatrième et dernier jour de sa visite de travail et d'inspection à la 6e Région militaire, le Général de Corps d'armée «a visité, hier matin, la Base aérienne de Tamanrasset, où il a suivi, au début, un exposé présenté par le Commandant de la Base, portant sur les missions de cette grande Base aérienne, et ce, avant d'inaugurer quelques nouvelles infrastructures réalisées dans le cadre de l'extension des capacités de cette Base, à l'instar de l'hôtel des cadres», précise un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

M. Gaïd Salah avait inspecté mardi quelques établissements de soutien à l'instar du Dépôt Régional d'Approvisionnement en carburant, où il avait suivi, à l'entame, un exposé présenté par le Directeur Régional du carburant, sur les missions vitales de cette unité de soutien principale, considérée comme une «unité essentielle pour l'approvisionnement des unités de la Région en différents types de carburants, dont le fonctionnement est hautement flexible, lui permettant d'assurer le transport du carburant dans toutes les conditions, sa distribution et son stockage, ainsi que l'analyse et le contrôle de sa qualité».

Le Général de Corps d'Armée et après avoir inspecté les différentes structures et compartiments du Dépôt, et depuis la salle de Contrôle Automatique du Système anti-incendie, «a suivi l'exécution d'un exercice d'application démonstratif intitulé Extinction d'un feu soudainement déclaré dans une station de transport et de distribution de carburant, en utilisant l'ensemble des moyens fixes et mobiles disponibles dans cette unité», souligne le communiqué.

La visite de M. Gaïd Salah, durant ces quatre jours, lui a permis d'inspecter un nombre d'unités mobilisées dans le territoire de cette grande et sensible Région.

Elle a été également «une opportunité pour s'enquérir, sur le terrain, du haut niveau de disponibilité opérationnelle atteint par les unités de cette Région, ainsi que pour présider des réunions d'orientation durant lesquelles il a donné un ensemble de directives et de consignes exhortant les éléments de ces unités de se munir davantage de précaution et de vigilance, afin de garantir la sécurité des frontières de notre Pays, sa sérénité et sa stabilité», note le MDN.

M. D.

TROIS AFFAIRES DE DROGUE À BÉJAÏA

Neuf individus arrêtés en deux semaines

LA BRIGADE des stups relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a arrêté dernièrement deux individus pour trafic de drogue, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de B.KH., 45 ans, de et Aâ. Aâ., 30 ans. Le premier suspect à avoir été arrêté est connu des services de police pour ses antécédents judiciaires.

Il avait en sa possession deux barrettes de kif de 180g. Après perquisition de son domicile, les policiers ont découvert une autre quantité de drogue, représentant les revenus des ventes antérieures et une arme blanche.

«L'individu se déplaçait en moto dans les quartiers populaires de la ville pour revendre la drogue aux jeunes», précise notre source. Après enquête, les policiers ont réussi à arrêter son complice. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des deux dealers qui ont été placés sous mandat de dépôt par le parquet de Béjaïa pour «revente, recel et distribution de drogue», ajoute notre source.

Par ailleurs, cinq autres individus ont été appréhendés il y a plus d'une semaine par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya. «Ces derniers étaient à bord d'un véhicule dans lequel ils consommaient de la drogue», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Les policiers, qui faisaient une ronde dans les quartiers de la ville, ont contrôlé une voiture suspecte à bord de laquelle se trouvaient cinq individus. Les policiers ont retrouvé chez les suspects des barrettes de drogue et des comprimés de psychotropes de marque Ecstasy dissimulés derrière un rideau.

Les individus ont été conduits au commissariat et présentés, ensuite, devant le procureur de la République pour les charges de «détention de drogue en vue de sa consommation».

Les mis en cause ont ensuite été présentés en comparution immédiate et ont été condamnés à un an de prison et à une amende de 5 000 DA», précise la même source. Par ailleurs, deux autres dealers ayant des antécédents judiciaires ont été arrêtés par les éléments de la police judiciaire d'Amizour.

Les enquêteurs ont agi suite à des informations selon lesquelles l'un des deux individus connus par la police revendait des stupéfiants dans certains quartiers de la ville. Surveillé durant quelque temps, il a été arrêté devant son domicile après une tentative de fuite. La perquisition de son domicile a permis de découvrir chez lui une quantité de drogue sous forme de barrettes et des psychotropes de type Cytotec 200 PG.

Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre des mis en cause pour trafic de drogue. Ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Amizour, qui a décidé de le présenter en comparution immédiate.

Les deux dealers ont écopé d'un an de prison ferme et de 50 000 DA», précise la même source.

N. Bensalem

PORT D'ORAN

Une saisie record de 701 kg de cocaïne

UNE TENTATIVE d'introduction à travers le port d'Oran de 701 kG de cocaïne a été mise en échec par des éléments du groupement territorial des garde-côtes d'Oran (2e RM), en coordination avec la Gendarmerie nationale et les Douanes algériennes, a indiqué le Ministère de la Défense Nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et suite à des informations, des éléments du groupement territorial des Gardes-côtes d'Oran/2 RM, en coordination avec la Gendarmerie Nationale et la Douane Algérienne, ont mis en échec une tentative d'introduction, à travers le port d'Oran, d'une énorme quantité de cocaïne estimée à 701kG enfouie dans un conteneur à bord d'un bateau de transport de marchandises en provenance d'Amérique latine «, a-t-on précisé.

«Les recherches se poursuivent pour la découverte d'éventuelles autres quantités», a ajouté le communiqué.

«Ce résultat a été réalisé grâce à la haute vigilance des différentes composantes de l'Armée nationale populaire et sa détermination à assurer la quiétude des citoyens et la sécurité du territoire national», a-t-on conclu.

S. N.

ANP

Un terroriste abattu à Aïn Defla, reddition d'un autre à Tamanrasset

UN TERRORISTE armé a été abattu mardi à Aïn Defla, dans une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), tandis qu'un autre s'est rendu mercredi aux autorités militaires, à Tamanrasset, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade tendue près de la commune de Hamam Righa, wilaya d'Aïn Defla (1re région miliaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, le 29 mai 2018, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munition», précise la même source.

«Dans le même contexte, un terroriste s'est rendu, ce matin, aux autorités militaires en 6e RM, à Tamanrasset, avec en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni».

Il s'agit, en l'occurrence, de Toudji Mahdi, dit Abou Bakr qui avait rallié les groupes terroristes en 2016».

En outre, à Skikda (5e RM), et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP «a découvert et détruit deux casemates de groupes terroristes contenant 700 kilogrammes de produits chimiques servant dans la fabrication des explosifs, trois bombes de confection artisanale, des outils de détonation, des denrées alimentaires et d'autres objets».

«Ces opérations interviennent dans le contexte des efforts fournis par les unités de l'Armée nationale populaire pour traquer ces criminels et les éliminer partout où ils se trouvent à travers l'ensemble du territoire national», conclut le communiqué.

T. R.

DES TÉMOINS RACONTENT LA SUPERCHERIE DES «CASQUES BLANCS»

Douma où l'arnaque chimique

La prétendue attaque à l'arme chimique perpétrée à Douma dans la province de Ghouta en Syrie serait un tissu de mensonges, une mise en scène orchestrée par des rebelles de l'opposition, appuyée par une couverture médiatique occidentale et encouragée, au demeurant, par les responsables politiques notamment américains. C'est ce qui ressort des témoignages fournis par des habitants de la ville syrienne de Douma, utilisés par l'opposition comme acteurs et figurants de cet horrible montage qui a valu à la Syrie de subir une agression tripartite le 13 avril dernier aux missiles Tomahawks.

Par Kamel M.



LES TÉMOINS DEVANT L'OAIC

Présentés devant les membres de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), à la Haye le 26 avril 2018, des témoins oculaires ont fait état de faits qui balayent la version défendue par l'Occident imputant à l'armée syrienne d'avoir bombardé des civils avec du chlore. Cette déposition devant l'OIAC n'a pas eu les faveurs de la presse occidentale qui l'a gardée sous silence ou l'a relégué au second rang de ses titres. En vue de riposter à la machination occidentale, les gouvernements russe et syrien ont présenté 17 citoyens de Douma dont un garçon devenu célèbre dans la toile, tant il a été décrit comme une victime d'attaque chimique dans les vidéos diffusées par des «Casques blancs», de prétendus secouristes activant sous la bannière d'Al Qaida en Syrie. Ces «bénévoles» étaient également actifs dans plusieurs localités syriennes contrôlées notamment par le Front Al-Nosra dont Alep et Deir Ezzour.

Durant leurs dépositions, les témoins ont révélé comment ces «agents humanitaires » ont monté un scénario d'une attaque chimique. N'était-ce la Russie, ces témoins n'auraient pas pu faire entendre leur récit que « le monde de la libre parole» a voulu réduire au silence pour ne laisser entendre que les voix qui confortent sa propagande interventionniste en Syrie. Ainsi, au cours d'une conférence de presse organisée par la mission russe au sein de l'OAIC, deux témoins clefs vont battre en brèche la version occidentale et surtout celle de la « rébellion» dans la Ghouta orientale. Il s'agit de la star du net, Hassan Diab un garçon natif de Douma, et âgé de 11 ans qui avait été présenté dans une vidéo de la rébellion comme une victime de l'attaque chimique. Devant les membres de la commission, Hassan livre un témoignage sans la moindre équivoque. «Nous étions au sous-sol et nous avons entendu des gens crier qu'il fallait aller à l'hôpital», affirme Hassan. C'était un ordre indiscutable émis par des hommes qui prétendaient qu'une attaque chimique venait d'avoir lieu. «Nous sommes passés par un tunnel. A l'hôpital, ils ont commencé à m'asperger d'eau», raconte-t-il. Des inconnus filmaient la scène alors qu'aucun civil n'a été exposé à un produit chimique. Néanmoins, Hassan n'était pas le seul témoin direct présenté par la Russie ce 26 avril à La Haye. Ahmed Kashoi, un responsable des urgences, également présent, raconte de son côté: «Il y avait des personnes que l'on ne connaissait pas, et qui filmaient dans le service. Ils filmaient la scène du prétendu chaos et les personnes qui étaient arrosées d'eau», précise-t-il. «Cela a duré une heure.



DES CASQUES BLANCS OU DES DJIHADISTES ?



HASSAN DIAB À « L'HÔPITAL »

Nous sommes venus apporter notre aide aux civils puis nous les avons renvoyés chez eux car nous avons constaté qu'aucun d'eux n'a été victime d'une exposition à un agent chimique», souligne-t-il. Un autre témoin, Khalil al-Jaïch, travaillant au service de réanimation de l'hôpital de Douma a confirmé que certains patients souffraient certes de difficultés respiratoires qui étaient dues à la poussière générée par des bombardements classiques survenus à Douma au même moment, le 7 avril, mais à des agents chimiques. La chaîne de télévision russe Rossiya 24 a diffusé l'interview de ce garçon de 11 ans qui a participé au tournage de la vidéo sur « l'attaque », invité, comme de nombreuses autres personnes, par les Casques blancs. Le correspondant Evguéni Poddoubny a publié un reportage sur Instagram où il montre la salle d'hôpital qui a servi de lieu de tournage pour les Casques blancs.

L'OMBRE DE KHAN CHEIKHOUN

Prenant la parole, le représentant de la Russie auprès de l'OIAC n'est pas allé de main morte. «Au lendemain du 7 avril, la machine propagandiste du trio occidental (ndlr : USA, Royaume-Uni et France) est entrée en action», a-t-il dénoncé, rappelant à l'occasion le procédé similaire qui avait mené à des attaques américaines sur la Syrie suite à la prétendue attaque chimique de Khan Cheikhoun le 4 avril 2017. Cette agression intervenait alors que la rébellion islamiste dirigée par Al-Nosra essuyait de sérieux revers dans toutes les localités entourant Khan Cheikhoun. Le père d'Hassan a confirmé ce récit, ajoutant qu'il n'y avait eu aucune attaque chimique dans la ville.

«Quand j'ai appris que mon enfant était à l'hôpital, j'ai demandé de m'absenter de mon travail pour y aller. J'ai fumé dehors, je n'ai rien senti. Je suis entré à l'hôpital et j'ai vu ma famille. Les extrémistes ont donné des dattes, des biscuits et du riz aux participants à ce tournage avant de nous laisser rentrer chez nous. Mon enfant se portait parfaitement bien», a indiqué l'homme.

Des correspondants de la chaîne américaine One America News Network se sont eux aussi rendus à Douma. Ils ont interviewé les médecins de l'hôpital, qui avait servi de lieu de tournage pour l'attaque chimique présumée, ainsi que des habitants de Douma.
Personne n'a confirmé l'attaque chimique présumée, selon les personnes interrogées en direct par le présentateur de la chaine. «Tout était ordinaire dans ce quartier et n'avaient remarqué rien d'anormal», a noté le journaliste citant 40 ou 50 autres habitants de plusieurs quartiers de Douma qui ont affirmé n'avoir entendu parler d'aucune attaque chimique.
Le reporter américain s'était également rendu à l'endroit où désigné lieu de l'attaque mais sans pour autant trouvé la moindre preuve. Il s'est déplacé ensuite à l'hôpital, contrôlé par la rébellion, sans retrouver des patients hospitalisés et victimes de «l'attaque chimique».
De son côté le ministère russe de la Défense avait rendu public une vidéo dans laquelle des médecins de l'hôpital assurent qu'aucune des personnes conduites aux urgences «ne présentait de traces d'intoxication par des agents chimiques».
En dépit de toutes ces preuves, les médias occidentaux ont servi de relais à la propagande officielle afin de baliser le terrain à une agression contre la Syrie en violation de la légalité internationale. Ils ne reconnaissaient que les «preuves» de médecins dont la seule éthique consistaient à s'allier avec la rébellion islamiste depuis 2011. C'est à l'image du « Figaro », «Le Monde » et de « Libération» qui ont consacré leur « Une» au « massacre de Douma qui aurait fait 48 morts », dans la perspective d'ameuter une classe politique, acquise dans sa majorité, à une intervention française directe dans l'ancienne colonie. Pour ce faire, ces médias ne cessent de ressasser, depuis 7 ans, la même rhétorique manichéenne qui consiste à qualifier le Président Syrienne Bashar Al Assad de « dictateur sanguinaire qui massacre son peuple », un alibi suffisant à leurs yeux pour s'immiscer dans les affaires de ce pays.
Immédiatement, les Occidentaux voient rouge. Rien n'est sûr, pourtant ? Mais si : c'est forcément Bachar, cet « animal », comme dit Trump qui n'en rate pas une.
Alors, que vont-ils faire ? Maintenant qu'ils ont désigné le coupable sans aucune preuve, il faut agir, sinon, que diront les médias et la police de la pensée ? Edwy Plenel et BHL vont s'indigner !.

LE MASSACRE DE RACAK

Et dans ce genre de posture, l'objectivité ou le recul sont cachés sous le tapis. A telle enseigne que les preuves présentées par le porte-parole du ministre de la Défense russe Igor Konachenkov à la Haye, attestant de l'implication du Royaume-Uni et de plusieurs pays occidentaux dans la mise en scène de Douma, sont vivement dénigrés par les médias occidentaux. Suite à la déposition des témoins, les médias occidentaux ont réagi à l'unisson comme s'ils obéissaient aux injonctions d'un unique rédacteur en chef. Les commentaires de certains titres illustrent cette posture. On citera le Japan Times, The Times de Londres, New York Daily News, du Washington Post qui accusent : «la Russie d'échafauder une mascarade à la Haye en vue de démontrer que l'attaque chimique à Douma a été simulée». Pis encore, ces mêmes medias tentent par des moyens peu déontologiques de discréditer la Russie et réduire à néant ses efforts visant à faire la lumière sur des évènements et démasquer les vrais coupables. Cette attitude à nier les évidences chez les Occidentaux n'est pas nouvelle. Il y a 19 ans, l'armée serbe a été au cœur d'une invraisemblable machination baptisée « Le massacre de Racak », un village au



ALEXANDRE CHOULGUINE

Kosovo, où 45 cadavres avaient été découverts en 1999. La macabre trouvaille avait été immédiatement transformée par les médias occidentaux en un massacre de civils albanais attribué aux Serbes, suscitant l'indignation mondiale, et servant de prétexte au bombardement de l'ex- Yougoslavie. En réalité, il s'agissait de combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) tués dans les affrontements qui ont été récupérés et rassemblés dans un champ puis rhabillés en civil. Une mission internationale conduite par l'américain William Walker avait accusé la Serbie du «massacre». Plus tard, il est apparu que l'équipe d'observateurs américains de Walker était en grande partie composée d'agents secrets appartenant à la CIA. Or, la finlandaise Helena Ranta, responsable de l'équipe d'enquêteurs sur le terrain, avait révélé, en 2009, dans un livre autobiographique comment elle a été obligée de confirmer la version officielle. Un autre épisode est venu aussi révélé l'aplomb avec lequel l'administration américaine a menti au monde entier sur les armes de destruction massive en possession de l'Irak en se servant d'un simple tube de laboratoire, supposé contenir des fioles d'Anthrax, présenté alors par le secrétaire d'Etat Colin Powell aux membres du conseil de sécurité. Cette entourloupette que Powell a admis qu'elle était mensongère, a été suffisante pour justifier une agression et de la destruction de l'Irak depuis 2003 coutant la vie à près de 600.000 morts. Cette politique de mensonges constitue le socle de ce qui est baptisé «le monde libre», un monde libre de mentir. L'affaire Skripal, survenue en mars dernier, est venue conforter la conviction ancrée chez beaucoup selon laquelle l'Occident se sert de la propagande et de la manipulation comme seules options dans les rapports internationaux.

SKRIPAL ET LES MERCENAIRES ...

Annoncé mourant suite à un empoisonnement, l'ancien espion russe Serguei Skripal est soudainement guéri alors que l'antidote, selon les médias occidentaux, était inexistant. Cette affaire qui a défrayé la chronique et imputée à la Russie, par la Premier Ministre britannique, Theresa May, sans la moindre preuve est aujourd'hui mise sous le boisseau. Un tollé s'en est pourtant suivi qui a conduit à l'expulsion de 150 diplomates russes de plusieurs capitales occidentales, en plus des sanctions prises contre Moscou. Ces mensonges ont fini par morceler la Serbie en 1999 et détruire l'Irak en 2003. Toutefois, en 2018, la propagande occidentale n'a pas eu raison de la Syrie. L'agression tripartite conduite par les USA, l'Angleterre et la France, contre Damas à coup de missiles lancées à partir de porte-avions, était destinée à imposer un fait accompli et changer la donne sur le terrain au profit des terroristes.
Toutefois, en dépit des atermoiements américains au sujet de l'échec de ses frappes contre la Syrie (71 missiles sur 100 interceptés par la DCA Syrienne). Cette agression n'a pas empêché l'armée syrienne à reprendre les localités sous contrôle de la rébellion islamiste et de poursuivre ses combats contre les groupes terroristes. Appuyant les efforts de l'armée syrienne, les navires et sous-marins russes ont visé, fin avril dernier, avec des missiles croisière de type « Kalibr» un groupe de mercenaires américains recruté par des sociétés militaires privées comme Blackwater, pour sévir dans la localité de Homa. Le Pentagone nie toujours la présence de soldats américains qui agissent dans les rangs de la rébellion dans cette partie du pays. Ce qui a donné toute la latitude aux forces russes de frapper les militaires américains leur infligeant de lourdes pertes, sans en informer Washington. Le Pentagone a essuyé cette défaite sans jamais avoir le courage de la reconnaitre officiellement. Cependant, pour faire face aux tapages médiatiques occidentaux et à la cascade de sanctions de l'UE et les USA, Moscou a opté pour une démarche silencieuse qui consiste à réduire à néant sur le terrain les provocations et les menaces. Une stratégie qui s'avère payante.

K. M.

HELENA RANTA





PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE

FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Tant que le Prophète était vivant, ces difficultés pouvaient être facilement surmontées. Mais au lendemain de Son décès, il fallait de toute urgence combler une telle perte documentaire et ce d'autant plus que l'aire de l'Islam s'étendait de plus en plus à travers les peuples et les continents.

Sous les quatre premiers Califes : Abu Bakr, 'Umar, 'Uthman et 'Ali que Dieu agréé leurs âmes, l'Islam connut une expansion politique et religieuse inattendue, non seulement en Arabie mais aussi en Afrique et en Asie au détriment des plus grands Empires d'alors : l'Empire sassanide et l'Empire byzantin. Or, les millions d'adeptes convertis à la religion musulmane , n'étaient pas arabophones, c'étaient des « 'Adjem », (ethnie non arabe), auxquels il fallait expliquer le Saint Coran non seulement au point de vue langue mais encore sur le plan du dogme, de la loi, du rituel et du comportement dans la vie quotidienne. En outre, il n'était plus question seulement du peuple arabe mais d'une Communauté formée d'ores et déjà, de peuples fort hétérogènes, sur les plan ethnique, linguistique et sociologique, cependant, tous frères et sœurs en Dieu.

C'est dans de telles conditions philologiques, culturelles, historiques et ethnologiques que l'exégèse coranique prit naissance et qu'on s'efforçât de dévoiler le contenu du Message.

L' UNIVERSALITE DU CORAN

Le Saint Coran s'adresse à l'Humanité entière sans distinction de race, ni de région, ni même d'époque : de plus Il cherche à guider l'homme dans tous les domaines de sa vie, spirituel, temporel, individuel et collectif. On y trouve des directives de comportement personnel pour un Chef d'Etat, comme pour un simple sujet, pour les riches comme pour les pauvres en mettant l'accent ici sur l'injonction coranique de nature à interdire toute exploitation de l'homme par l'homme, du fait notamment de l'accumulation du capital, d'autant plus que la pauvreté, tant haïe par l'Islam, n'est guère un phénomène naturel mais malheureusement un phénomène social, créé par la lutte des classes.

Ce phénomène qui ne saurait être nullement héréditaire, par conséquent transmissible de père en fils et que le Saint Coran récuse énergiquement de la manière que voici : « Le butin provenant (des biens) des habitants des cités, qu'Allah a accordés sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager, aux proches parents (du Saint Prophète) aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs en détresse, afin que ceux là (ces richesses), ne circulent pas exclusivement parmi les riches d'entre vous. Obéissez au Messager : prenez ce qu'Il vous donne et abstenez vous de ce qu'Il vous interdit, et craignez Allah ! Allah est fort sévère en châtiment. » (Sourate dite « Al-Hashr » ou « l'Exode » Verset 7.). S'ajoutent des recommandations pour la guerre comme pour la paix, pour la culture spirituelle comme pour le commerce et le bien être matériel.

Le Saint Coran cherche principalement à développer chez l'individu sa personnalité, en sa qualité de représentant de Dieu sur terre. Ainsi, chacun est responsable personnellement devant son Créateur. Visant cette finalité, le Saint Coran, non seulement commande mais aussi cherche à convaincre : Il fait appel à la raison de l'homme, incite à la réflexion, à la recherche scientifique, au voyage dans tous les coins du monde pour le savoir et l'épanouissement de toute nature, à l'extraction et l'exploitation rationnelle et optimale des ressources naturelles terrestres soient-elles, maritimes ou spatiales et surtout à leur répartition juste et équitable entre les hommes, etc.,et rend hommage aux hommes de sciences de la façon suivante : « Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. » Verset 29 de la Sourate dite « le Créateur » ou « Fâtir ».

En outre, le Saint Coran relate des histoires, des paraboles, des métaphores. De plus, on y trouve des précisions sur les attributs de Dieu qui est Unique, Créateur de tout ; Omniscient, Omnipotent, Juste, Miséricordieux etc. Capable de nous ressusciter après la mort et de demander à chacun de Lui rendre des comptes, c'est-à-dire nos comptes dans ce bas monde.

Le Saint Coran consacre également tout un enseignement sur la manière de louer et d'implorer Dieu, sur les devoirs de l'homme, « cet animal pensant », vis-à-vis de Dieu, des autres créatures et de soi-même. En d'autres termes, nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, mais à notre Seigneur qui nous a investi de la mission sublime de le représenter sur terre avec amour et justice et pour laquelle il nous a doté de bienfaits qu'on ne peut quantifier et dont nous devons assurer la bonne utilisation et la bonne protection pour le bien être de tous.

Ce Livre sacré dicte des règles à suivre dans le domaines social, règles afférentes par exemple aux relations commerciales, au statut personnel (mariage, divorce, adoption, allaitement, héritage,) arbitrage (familial et autre), droit pénal, droit international et ainsi de suite… Quand bien même Il ne saurait être un livre au sens banal du terme, Il est la collection des Paroles de Dieu, révélées, de temps à autre pendant vingt trois années au Sceau des Messagers, Salut Divin Sur Lui, envoyé par Lui auprès des hommes.

Le Saint Coran fait état de sous-entendus, de répétitions notamment pour confirmer une nouvelle sous plusieurs aspects et en assurer l'intensité, de changements de style d'une sourate à une autre qu'on ne peut comparer ni à une poésie convenablement nourrie

CONCERT DE MUSIQUE DU MONDE À ALGER

Multiethnicité

La salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth à Alger a ouvert ses portes, dans la soirée de ce mardi 29 mai, à l'Orchestre Di Piazza Vittorio d'Italie pour un concert de musique du monde.



Interethnique, l'ensemble musical Di Piazza Vittorio se caractérise par son répertoire ouvert à tous les genres. Invité par l'Institut culturel italien d'Alger, il s'est présenté soixante quinze minutes durant pour un concert d'une quinzaine de titres. Sous la direction de Mario Tronco, les treize musiciens ont offert dans la convivialité des compositions de blues, de rock'n'roll et de pop en passant par le disco, les registres sud américains et orientaux, avant de conclure sur des partitions algériennes au rythme 6/8. Dans une ambiance bien festive, l'orchestre a notamment enchainé les pièces Tal Tal, Sannu, Preludio, Balesh, Sahara Blues, Tarareando, Galas, Wonala, Ya Ya Polizia, Si Dios Fuera Negro, Mambo, Ena, Yerit et Stama. Avec les musiciens taliens, Pino Pecorelli à la basse, Peppe d'Argenzio au saxophone, Duilio Galioto aux synthétiseurs, Davide Savarese aux percussions, Emanuele Bultrini à la guitare, les Tunisiens Ziad Trabelsi au oud, Houcine Ataa au chant, les Sénégalais Kaw Dialy Mady Sissoko à la kora, Pap El Hadji Yeri Samb aux percussions, le Cubain Omar Lopez Valle à la trompette), l'Argentin Raul Scebba aux percussions et l'Equatorien Carlos Paz Duque aux flûtes, il est certain que le mélomane appréciera diverses cultures du monde. Les passerelles sont multiples, les riches variations modales de différents genres de musiques sont mises en valeur, entonnées sur des rythmes binaires et ternaires. Dès l'entame du spectacle, la communion s'est vite installée entre le public et l'orchestre. Entre des créations de qualité dans tous genres de musique et des reprises réarrangées de célèbres compositions comme Balesh du grand musicien égyptien Mohamed Abdelwahab (1902-1991), l'ensemble Di Piazza Vittorio est perçu comme le « plus grand orchestre multiethnique d'Europe », encourageant les échanges culturels en intégrant de nouveaux styles de musique pour aboutir, selon des connaisseurs, à créer des « sonorités du monde ». Rappelé par l'assistance, l'orchestre est revenu sur scène pour interpréter Abdelkader Ya Boualem du trio Khaled Rachid Taha-Faudel, tiré de l'album 1, 2, 3 Soleil. Né du projet développé par ses deux fondateurs, Mario Tronco et Agostino Ferrente, cet ensemble s'est produit sur les scènes les plus prestigieuses au monde, comptant à son actif des distinctions comme le Prix de la critique allemande du disque, en 2004), et des albums comme Sona (2006) et L'île en bois (2013). Fondé en 2002, l'Orchestre Di Piazza Vittorio est une « synergie inépuisable qui traverse le temps », faite de musiciens virtuoses venus de différents horizons. L'objectif d'une telle conception est d'inviter à chaque concert le monde à s'exprimer par la diversité culturelle.

R. C

LE RECITAL DU JOUR

Casbah

UN RÉCITAL de musique chaâbi sera donné dans la soirée, aujourd'hui, jeudi 31 mai, à l'îlot N'fissa de la Casbah d'Alger, dans le cadre de la troisième édition du concours Layali Casbate el Djazair. Initié par l'association Des amis de la Casbah-Sauvons la Casbah d'Alger, ce concours vise à primer le quartier le plus propre et le mieux animé de la cité dans le contexte du mois de ramadhan. Lancé le 24 mai dernier, cette manifestation est déjà ponctuée par une escale à el Koudia et à Sidi M'hamed Cherif, où deux soirées consécutives de chaâbi seront animées. Le chaâbi est né dans la Casbah d'Alger, nul doute que sa poésie et ses notes du mandole motiveront les intéressés à s'investir encore plus dans la prise en charge de leur quartier. Pour l'association, il s'agit d'encourager les habitants de l'ancienne ville historique à s'engager davantage dans l'animation de leur environnement direct, à veiller au mieux à sa propreté et à améliorer les conditions pour la fréquenter. Pour ce faire, l'association a sélectionné soixante personnes constituant six groupes, chacun d'eux prend en charge un îlot. Les prochains rendez-vous sont donnés à l'îlot Sidi Ramdane, demain 1er juin, puis à Bourahla et à Soustara, les 07 et 08 juin. La clôture aura lieu, le lendemain de la dernière soirée ramadhanesque, à l'hôtel El Aurassi, où les organisateurs procèderont à la remise des prix récompensant le travail des meilleurs groupes. Une opération qui se veut une modeste contribution à la sauvegarde du patrimoine. Bonne soirée !

M. R



SORTIR

RECITAL
Musique et poésie autour de l'arabe et de poètes espagnols. Avec Suhail Serguini, interprète, luthiste et guitariste. Aujourd'hui, jeudi 31 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger.

SOIREE
Spectacles et concerts chez Gaada Nouba. 21h30. Hilton hôtel, Alger. Aujourd'hui, jeudi 31 mai. Raina Rai en concert rai.
Le vendredi 1er juin. Pop music avec le chanteur Baaziz.
Le samedi 02 juin. Djam-Djamil Ahmed Ghouli en concert de musique actuelle.
Le mardi 05 juin. La troupe Ouled Hadja Maghnia en concert.
Le mercredi 06 juin. Le groupe El Dey en concert de musique actuelle.

CHAABI
Soirée de musique chaabi, espagnole et andalouse. Le vendredi 1er juin. 22h. Institut Cervantes d'Alger. Avec l'orchestre Ame d'Alger sous la direction de Adel Brahim. Entrée libre.

METRO
Soirées à la station de métro de la Place des Martyrs, Alger. 21h. Accès libre.
Aujourd'hui, jeudi 31 mai : Danse avec Zaki Project.
Le vendredi 1er juin : Spectacle artistique et clown. Le jeudi 07 juin : La chanteuse Lewna en concert. Le vendredi 08 juin : Adlan Fergani en concert de malouf.

CHANT
Soirée Galou lengham de musique andalouse, chants religieux et contes. Le samedi 02 juin. 22h30. Ibn Zeydoun, Alger. Avec Imene Sahir, Asma Alla, la conteuse Sihem Kennouche, orchestre sous la direction de Naguib Kateb.

ANDALOU
Manal Gherbi et Zied Gharsa en concert Rihla de musique andalouse. Le dimanche 03 juin. 22h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger.

ARTISANAT
Exposition collective Le Carré d'artisan de tout métier. Du jeudi 07 au samedi 09 juin. Galerie Couleurs et Patrimoine. El Biar-Alger.

THEATRE
Pièce Prise de Parole de Issam El Yousfi du Maroc. Le samedi 09 juin. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger.
Une journaliste revisite la maison d'enfance. Elle prend la parole pour raconter sa propre vie. Regard partagé sur une réalité dispersée dans le temps et où se mélange l'intime avec le social. Comprendre ce que les mots amour, couple, famille, journalisme et pouvoir veulent dire dans le Maroc d'aujourd'hui...

PHOTO
L'artiste Julio Lozano Pizzano expose Post-photographie jusqu' au mercredi 13 juin. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres réalisées sur la base de photographie travaillée sur du métal sur laquelle sont appliqués de la peinture, des objets, des crayons, des oxydes…
Ce qui donne vie à des images qu'on croyait inexistantes.

MUSEE
Exposition au Musée national de l'antiquité jusqu' au mercredi 13 juin. 22h. Telemly-Alger. A la découverte du plus ancien musée d'Afrique.

IMAGE
Constanze Flamme d'Allemagne et Sonia Merabet d'Algérie exposent Cartographies jusqu'au mardi 26 juin. Espace Sylabs, Alger. Deux regards autour de la ville. Une cartographie d'Alger entre eau et forêts, l'architecture et les visages comme textures, les rues comme veines d'une narration, le cadrage comme une membrane entre réalité et fiction.

Les névralgies d'origine lombaire du lumbago à la hernie discale

«Tour de reins» ou «reins en compote», les causes peuvent être nombreuses, d'où l'importance d'un très bon diagnostic. Le scénario est malheureusement trop classique : vous vous penchez pour lacer vos chaussures, une décharge électrique vous parcourt la jambe. Votre dos vient tout simplement de se rappeler à vous en vous faisant payer la facture des nombreuses années de négligences et d'efforts inconsidérés.

Lorsque vous souffrez d'une névralgie d'origine lombaire, c'est souvent que le noyau du disque vertébral - ou un fragment de celui-ci - vient d'être expulsé de l'anneau fibreux. Cette action libère des enzymes (notamment la phospholipase A2) au très fort pouvoir inflammatoire. La douleur serait donc, avant tout, la conséquence de l'inflammation de la racine nerveuse par ces enzymes.
Si la hernie se situe dans la partie postérieure du disque, elle peut se trouver au contact du nerf rachidien. C'est alors la décharge électrique par irritation et compression du nerf, et la douleur peut se propager tout au long de ce nerf. Selon l'étage vertébral de la racine nerveuse, il peut s'agir d'une sciatique (nerf sciatique qui innerve la partie postérieure de la cuisse et de la jambe) ou d'une cruralgie (nerf crural qui innerve la partie antérieure de la cuisse).



LE LUMBAGO OU LE «TOUR DE REINS»

L'histoire du lumbago est toujours la même, à quelques variantes près. C'est la mésaventure de celui qui arrive au guichet pour payer sa place de cinéma. Il fait tomber son porte-monnaie, se penche pour le ramasser et se relève brutalement. Résultat : il n'a jamais vu le film. Ou c'est l'histoire du voisin qui a voulu jouer les Hercule en soulevant un sac de ciment de trop. Le voilà plié en avant dans l'impossibilité de se relever, grimaçant de douleur au moindre mouvement. Que s'est-il passé ?
Il s'agit tout simplement d'un début de lumbago dont la première manifestation est une détérioration discale. Cette détérioration discale se produit la plupart du temps lorsqu'on soulève un objet lourd. Nous sommes alors pliés en deux, les jambes raides, les fesses en l'air. Le noyau discal est immédiatement compressé par plusieurs centaines de kilos, puis violemment repoussé en arrière lors de l'effort de soulèvement. C'est à cet instant précis que dans son déplacement le noyau discal déchire plusieurs épaisseurs de l'anneau fibreux. La douleur est alors provoquée par l'irritation des fibres du nerf sinu vertébral qui innerve la périphérie du disque. La douleur provoque une réaction de défense, d'où la douloureuse contraction les muscles lombaires.
Rappelons que les vertèbres s'articulent entre elles par l'intermédiaire du disque intervertébral et de deux articulations. Dans tous les mouvements, ces articulations jouent le rôle de guide, les contraintes mécaniques étant supportées, pour l'essentiel, à l'étage lombaire par le disque intervertébral (80 % des charges).
Les lombalgies dues à ces articulations postérieures correspondent à une surcharge ou une pression prolongée consécutive à une mauvaise position. Elles peuvent apparaître chez les enfants et les adolescents par une accentuation de la lordose lombaire, surtout chez les jeunes filles, ou lors de surmenages sportifs.
Chez les personnes âgées, l'absence d'alternance de compression et de décompression du disque intervertébral altère rapidement la surface cartilagineuse de l'articulation et c'est alors le début de l'arthrose. La surcharge provient souvent d'un excès de poids, mais aussi d'une discarthrose (vieillissement du disque). Dès lors, le disque ne jouant plus son rôle, le poids du corps est alors supporté par les articulations postérieures. C'est alors que des réactions inflammatoires douloureuses peuvent résulter de l'hyperactivité imposée aux articulations et qui en provoque l'irritation.

Les dangers de l'hypertension artérielle

PRENDRE soin de votre pression artérielle est l'un des moyens les plus efficaces pour assurer la santé du reste du corps. Voici un guide simple sur les risques de l'hypertension artérielle.
La menace que l'hypertension artérielle présente pour la santé est due aux dommages causés aux artères et plus petits vaisseaux sanguins, en particulier à ceux des organes comme les yeux, les reins, le cerveau et le cœur.
Ces vaisseaux ne sont pas conçus pour résister à des niveaux de pression élevés et deviennent plus musclés, un processus appelé hypertrophie.
Bien que les vaisseaux des organes deviennent plus larges pour gérer la pression accrue, l'espace (ou lumen) se rétrécit, rendant plus difficile la circulation du sang et faisant travailler le cœur plus fort.
Cela augmente encore davantage la pression artérielle, un cycle dangereux entraînant une insuffisance rénale, une crise cardiaque ou un AVC.

L'ATHÉROSCLÉROSE

Le durcissement et le rétrécissement des artères provoquées par la lente accumulation de plaque à intérieur des parois artérielles.
Cela risque de créer plusieurs conditions médicales graves, notamment la maladie coronarienne, l'angine de poitrine, les malaises cardiaques, la mort subite, les accidents vasculaires cérébraux et les accidents ischémiques transitoires (AIT), ou mini-AVC.

LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Toutes les maladies touchant le cœur et les vaisseaux sanguins.
La maladie coronarienne (CAD) ou la maladie cardiaque coronarienne (CHD)
La maladie coronarienne se produit lorsque les artères qui fournissent du sang aux muscles cardiaques (artères coronaires) deviennent durcies et rétrécies en raison de l'accumulation de plaque sur les parois intérieures (athérosclérose), réduisant le flux de sang et d'oxygène aux muscles cardiaques.
Ce manque d'oxygène diminue la capacité du cœur à pomper à pleine capacité lors de faire plus que des activités de base.
Les symptômes comprennent des douleurs thoraciques (angine) et l'essoufflement sous l'effort.

La crise cardiaque ou l'occlusion coronaire
Cela se produit lorsque l'approvisionnement en sang et en oxygène à une zone du muscle cardiaque est bloquée par un caillot dans une artère coronaire.
À moins que le blocage ne soit traitée dans quelques heures, le muscle cardiaque touché meurt et est remplacé par du tissu cicatriciel.

DES INSUFFISANCES CARDIAQUES

Cette condition se développe au fil du temps car le cœur a de plus en plus de mal à pomper le sang à travers le corps. Également connu comme l'insuffisance cardiaque congestive (ICC).

LES ACCIDENTS VASCULAIRES CÉRÉBRAUX

Il existe deux principaux types d'AVC: Les accidents vasculaires cérébraux ischémiques, lorsque quelque chose bloque soudainement l'approvisionnement en sang dans une région du cerveau.
Les AVC hémorragiques, lorsqu'un vaisseau sanguin dans le cerveau se rupture. Les deux entraînent la mort des cellules du cerveau à mesure que l'oxygène est coupée, entraînant des dommages neurologiques temporaires ou permanents. Un accident ischémique transitoire, ou mini-AVC, n'est techniquement pas un AVC, mais plutôt un déficit neurologique temporaire. Cela est causée par une interruption de l'approvisionnement en sang dans une région du cerveau et devrait servir d'avertissement: environ un tiers des personnes qui subissent un AIT subiront un vasculaire cérébral aigu par la suite.

LA DÉMENCE

Les personnes souffrant d'hypertension sont plus vulnérables à la démence que celles qui ont une pression artérielle normale avec l'âge. Bien qu'on ne connaît pas toutes les raisons de ce lien, une théorie est qu'au fil du temps, l'hypertension diminue l'élasticité des vaisseaux sanguins dans le cerveau, augmentant la résistance et réduisant leur réactivité.

LA MALADIE REINALE

L'hypertension non maîtrisée est la deuxième cause de maladies rénales chroniques (le diabète étant la première). Cela accélère la détérioration de la fonction rénale au point où des mesures vitales, telles que la dialyse ou la greffe de rein, deviennent nécessaires.

Des dommages aux vaisseaux sanguins
Une hypertension artérielle permanente peut endommager les parois des vaisseaux sanguins, ce qui augmente la vitesse d'accumulation de plaque (athérosclérose), rétrécissant les vaisseaux et réduisant la circulation sanguine.

LA RÉTINOPATHIE (LÉSIONS OCULAIRES)

L'hypertension affecte les vaisseaux sanguins sur la surface interne de l'œil de la même manière qu'elle affecte les vaisseaux sanguins dans le cœur ou les reins. La rupture d'un vaisseau sanguin dans l'œil peut entraîner des troubles de la vision ou la cécité. Comme vous pouvez le constater, il y a des risques pour la santé assez effrayants liés à l'hypertension artérielle. La meilleure chose que vous pouvez faire pour empêcher ceux-ci, c'est de maintenir un mode de vie sain et une pression artérielle normale.

DEMAIN SOIR AU STADE DU 05 JUILLET (22H30)

AMICAL : ALGÉRIE - CAP VERT

Un bon tremplin pour se rassurer avant le Portugal

Sortant de deux défaites concédées, en amical la première face à l'Iran en Autriche et la seconde face à l'Arabie Saoudite en Espagne, la sélection nationale sera de service demain soir dans son antre du stade du 05 Juillet pour une autre rencontre amicale face à la modeste formation du Cap Vert.



Un test synonyme de dernière répétition pour Madjer et ses Vert avant d'aller affronter une plus grosse pointure du foot ball mondial, chez lui le 07 juin prochain à Estoril, le Portugal champion d'Europe en titre. Un vrai test référence pour le coach National. C'est dire de ce qui attend le sélectionneur national de plus en plus contesté par le public des Fennecs. Les deux joutes amicales en question se présentent le moins que l'on puisse dire assez mal pour le staff technique national. En effet après les deux forfaits déguisés des deux cadres rappelés à la rescousse, Sofiane feghouli et Rais Wahab Mbolhi, voilà que le troisième joueur rappelé lui aussi pour apporter toute son expérience dans le compartiment défensif à sa voir Rafik Halliche est lui aussi out pour les deux rencontres citées. Rafik Halliche a dû déclarer lui aussi déclarer forfait pour le stage des Verts qui a débuté avant-hier au Centre technique national de Sidi Moussa. Constatant l'état de sa blessure le staff technique médical des Vert s'est résigné finalement à libérer l'ex défenseur central du Nasria. Hormis ces trois cas tous les autres éléments convoqués étaient présents. Hilal Larbi Soudain dont la participation face au Cap Vert restait incertaine a été ménagé par rapport au reste du groupe Plus de peur que de mal pour le meilleur buteur cette saison du championnat de Croatie qui a très vite récupéré de son petit bobo musculaire. En tout cas, le sélectionneur national a pu organiser la première séance d'entraînement, à 22h, avec tout l'effectif. Ces deux joueurs ont été remplacés par le gardien Moussaoui et El Mellali du Paradou AC. Ce soir le coach national sera une fois de plus dos au mur et seule une victoire avec l'art et la manière lui épargnera quelque peu une cascade de critiques. Attendu au tournant , Rabah Madjer devrait aligner son équipe type pour éviter de joueur avec le feu et surtout consolider son système de jeu prévu face aux camarades de Cristiano Ronaldo sur la pelouse du stade d'Estoril le soir du 07 Juin. Les Vert devraient donc tout en se préservant pour le duel face aux Lisboètes donner le meilleur d'eux-mêmes pour gagner des points, assurer et surtout rassurer un public avide de retrouver son équipe nationale à son vrai visage . Le prochain match officiel de l'EN se jouera en septembre prochain face à la Gambie à Banjul, dans le cadre de la 2e journée (Gr.D) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun.

S.S.

FAF : LANCEMENT DE LA NOUVELLE LFP

L'AG Elective de la LFP fixée au 21 juin prochain à Sidi Moussa

EN DATE du 29 mai 2018, le siège de la fédération algérienne de football (FAF) a vu la signature de l'acte de la Ligue de Football Professionnel, après la tenue d'une assemblée générale constitutive qui lui est dédiée. L'élection du nouveau dirigeant de la LFP qui sera un président de club aura lieu le 16 Juin prochain. (Le dossier de candidature sur le site de la FAF). Il y avait 27 présidents de clubs de la L1 et L2 qui ont assisté a ce « jour historique » comme l'a décrit le président de la FAF. L'huissier de justice a constaté que le quorum est atteint et que le déroulement des travaux de l'AG Constitutive de la ligue peut se tenir. Après avoir observé une minute de silence en mémoire de Mohamed Sellah, doyen de la presse sportive en Algérie, qui s'est éteint la veille, Mr Kheïreddine Zetchi a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé la genèse de l'AG constitutive de la LFP et il a mis notamment l'accent sur les importants changements apportés aux statuts de la nouvelle ligue." Il a été décidé de retirer la notion d'experts qui n'ont plus droits d'exister dans les nouveaux textes de la ligue '' a-t-il expliqué. Il a évoqué un des points essentiels qui aura un impact positif sur la Ligue, puisque a-t-il laissé entendre après l'élimination des experts elle sera réellement une émanation des clubs. Tous les membres de l'AG de la LFP ont le droit de porter leur candidature à la présidence de la LFP ou à son bureau de ligue. L'ère des experts désignés par la FAF est révolu'' a-t-il clairement fait savoir tout en précisant que ce procédé sera généralisé à l'ensemble des ligues. Les experts sont remplacés dans le bureau exécutif par un représentant des entraineurs et un représentant des arbitres et des joueurs. Après cette allocution il a été soumis à l'assistance, l'adoption des statuts et du règlement intérieur qui seront voté à l'unanimité. Ce vote a donné lieu à l'existence de la LFP. Place ensuite à l'élection de la commission électorale à voix haute. L'assemblée a élu 7 membres. Après cette élection il a été ensuite procédé à la désignation du président, des membres de la commission de Candidature et des membres de la commission de Recours. Après concertation entre les membres de la commission électorale ont choisi Lafri Ali au poste de président. La commission de commission de Candidature sera composée d'OUKIL, DEBICHI ET SKANDER. Celle des recours a été confiée à Benacer, Idroudj et Kacim. L'assemblée a par la suite tracé le chemin menant à l'élection du futur président de la LFP. Elle a d'abord fixé la période des dépôts de dossier qui est comme suit : Délais des dépôts de dossiers. Dépôt de candidature : du 30/05/2018 au 05/06/2018 à 18h.Etude des dossiers : du 06/06/2018 au 08/06/2018 à 18h.Publication des listes définitives : le 09/06/2018 à 18hCalendrier des procédures de recours. Dépôt de recours : 10/06/2018 à 18h.Etudes des recours : 13/06/2018 au 14/06/2018 à 18h. A la fin des travaux le président de la FAF a annoncé la tenue de l'AG Eléective de la LFP le 21/06/2018 au CTN Sidi Moussa.

R.S

NAHD : LE NASRIA PUISE DANS SON RÉSERVOIR DES U20

LES DIRIGEANTS du NAHD semblent vouloir donner la chance aux jeunes joueurs de l'équipe réserve puisqu'ils continuent à faire signer leurs internationaux U20.Après avoir officialisé le premier contrat professionnel du capitaine des U20 de l'EN Mohamed Tougaï, c'est son coéquipier en défense Zinedine Belaid qui a signé lui aussi un contrat avec le club d'une durée de 5 ans.Un ou deux autres jeunes comme Abdellah Nacer ou Redouane Zerdoum devrait signer prochainement aussi.

CSC : BEZZAZ PREND LA PORTE DE SORTIE

ALORS que les autres prétendants au titre s'activent sur le marché des transferts, du côté de Constantine on parle plus de joueurs libérés ou qui veulent partir que d'arrivées chez le néo champion d'Algérie, le CSC. En effet, des cadres comme Abdenour Belkheir veulent aller monnayer leur talent ailleurs au moment ou le club peine à recruter de nouveaux joueurs parceque le propriétaire, l'entreprise nationale de travaux aux puits (ENTP) filiale de la SONATRACH ne veut pas mettre la main à la poche pour surenchérir sur le marché. L'ex international Yacine Bezzaz (36 ans) qui aura passé 8 saisons au CS Constantine entrecoupées par des passages en France à l'USMA et au MCO a été poussé vers la sortie alors qu'il lui reste un an de contrat.

ESS : RADOUANI SIGNE, REBIAÏ PROLONGE

APRÈS avoir fait signe Lakroum hier, l'ES Sétif vient d'officialiser l'arrivée du latéral droit de la JSK Saadi Radouani ainsi que la prolongation de Rebiaï. Radouani qui devait signer son contrat depuis deux jours s'est engagé pour deux saisons tandis que Miloud Rebiaï qui était en fin de contrat avec le club a décidé de rester et de ne pas répondre les offres qu'il a reçu. De son côté et d'après les dernières informations, le président Hassan Hamar est en négociation avec le défenseur international Algérien Naamani. Rappelons qu'après le départ de Haddouche au MCA, l'ES Sétif a fait signer Ferhani et Draoui.

AFFAIRE CONCLU POUR MAHREZ AVEC MANCHESTER CITY

LE BRITANNIQUE Martin Blackburn, très proche de Manchester City, a indiqué que l'accord de Riad Mehrez avait été conclu pour 60 millions de livres, avec des subventions supplémentaires de 15 à 75 millions de livres sterling. Manchester City a officiellement conclu l'affaire d'internationale algérienne, Riad Mahrez, et il sera présenté au médias dans les prochains jours.Selon Blackburn, le transfert de Mahrez à Manchester City sera officiellement après le match contre le Cap-Vert et avant le match de Portugal si la FAF acceptera que le joueur quitte la sélection. Claude Puel, entraîneur de Leicester City, n'a pas tardé à résoudre la controverse au sujet du départ de Riad Mehrez à Man City, ajoutant que Mehrez avait beaucoup donné pour le club et qu'il a écrit son nom avec des lettres en or dans l'histoire du club.

Samir Mouloud

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6098 – JEUDI 15 RAMADHAN 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Le Jeune Indépendant du 31/05/2018/ ANEP N° 816 253